

Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2020

Sept étudiants sur dix inscrits pour la première fois en 1^{ère} année de master en 2017 ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans, 58 % l'ont eu en deux ans. Cette cohorte est entrée en master au moment de la mise en place d'une plus grande sélectivité à l'accès à cette formation. Les effets de cette réforme se font ressentir sur l'évolution du taux de passage en 2^{ème} année en 1 an, qui progresse de 5 points par rapport à la cohorte 2016, et des taux de réussite, qui augmentent de 4 points pour la réussite en 2 ans et en 2 ou 3 ans. À l'inverse, le taux de poursuite en master à l'issue de la licence générale poursuit sa décroissance : - 5 points entre les cohortes 2016 et 2017 et un point de moins l'année suivante.

Sept étudiants sur dix entrés en master à l'université en 2017 obtiennent leur diplôme en 2 ou 3 ans

58 % des étudiants inscrits pour la première fois à l'université en première année de master en 2017 (y compris master enseignement) ont obtenu leur diplôme universitaire en 2 ans. Après une année supplémentaire, ce sont 70 % des étudiants de la cohorte qui sont diplômés.

Depuis la rentrée 2017, la sélection des étudiants se fait à l'entrée du master, à l'exception de quelques dérogations en droit. Les effets de cette réforme peuvent désormais être appréciés sur l'ensemble des indicateurs de parcours et de réussite. Les taux de réussite, en 2 ans comme en 2 ou 3 ans, ont progressé de 4 points entre les cohortes 2016 et 2017.

Réussite en master universitaire en 2 ou 3 ans des étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois en M1 à la rentrée 2017

Caractéristiques	Part des inscrits	Passage en 1 an (%)	Réussite en 2 ans (%)	Passage en 1 ou 2 ans (%)	Réussite en 2 ou 3 ans (%)
Homme	38,7	66,5	57,0	76,0	68,7
Femme	61,3	68,2	58,9	76,9	70,6
Âge à l'entrée en M1					
22 ans ou moins	54,5	75,1	66,8	84,5	79,6
23 ans	13,7	70,0	60,7	78,5	71,9
24 ans et plus	31,8	53,5	42,2	62,0	52,3
Type de baccalauréat					
Général	73,1	70,1	61,0	78,9	72,7
Technologique	7,9	65,7	57,1	72,6	66,1
Professionnel	1,5	61,9	52,3	69,2	61,3
Non Bachelier	17,4	58,2	47,3	68,9	60,2
Formation année précédente					
Licence générale	66,6	72,1	63,0	82,0	75,9
Licence professionnelle	3,3	84,4	80,0	87,7	85,2
Autre formation Bac+3	0,8	69,0	57,9	78,7	73,0
Autre niveau	3,4	45,5	35,8	52,1	44,1
Non inscrit	25,9	56,5	45,7	64,1	55,7
Ensemble	100	67,5	58,1	76,5	69,9

Source : MESRI-SIES, système d'information SISE

La réussite en master varie selon l'âge des étudiants et donc l'écart par rapport à l'âge théorique d'entrée en M1 (22 ans). Près de 80 % des étudiants âgés de 22 ans ou moins à l'entrée en M1 obtiennent leur diplôme après deux ou trois ans, contre respectivement 72 % des étudiants âgés de 23 ans (une année de plus par rapport à l'âge théorique) et 5 % des étudiants de 24 ans et plus (au moins deux années de plus). Plus de six étudiants de M1 sur dix sont des femmes. Leurs taux de réussite sont légèrement plus élevés que ceux des hommes (+2 points). La réussite en master varie également selon le baccalauréat d'origine. Près des trois quarts des inscrits en M1 sont des bacheliers généraux. Parmi eux, 61 % obtiennent leur diplôme en deux ans et 73 % en deux ou trois ans. Leur taux de réussite après 2 ou 3 ans est plus élevé que celui des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (+7 points) ou professionnel (+11,5 points).

Plus de deux tiers des étudiants de M1 à l'université sont passés en M2 après une année et environ un sur dix après un redoublement ou une réorientation. En lien avec la réforme d'accès au master mise en place en 2017, ce taux de passage en 2^{ème} année augmente de 5 points entre les cohortes 2016 et 2017. Comme pour le taux de réussite, le taux de passage en seconde année décroît avec l'âge à l'entrée en M1. Il est également plus élevé pour les titulaires d'un baccalauréat général (70 % en un an, 79 % en un ou deux ans).

Une réussite plus élevée en sciences-santé et en sciences économiques-gestion-AES

Les taux de réussite au master fluctuent selon la discipline d'inscription en M1. Les disciplines en « sciences, santé » et en « sciences économiques, gestion, AES » enregistrent les taux les plus élevés : près de 70 % des primo-inscrits en M1 en 2017 y obtiennent leur diplôme en deux ans, et près de 80 % en deux ou trois ans. À l'autre extrémité, les taux de réussite sont les plus faibles en « psychologie » (47 % en deux ans, 62 % en deux ou trois ans), et plus globalement en « arts, lettres, langues, SHS » (respectivement 52 % et 65 %) puis en « droit, sciences politiques » (55 % et 67 %).

Ces disparités tiennent, en partie, aux voies alternatives qui s'offrent aux étudiants après une M1 dans certaines disciplines. Le taux de réussite en deux ou trois ans mesuré dans une discipline dépend ainsi de la fraction des étudiants qui s'inscrivent dans des formations accessibles à l'issue d'un M1, telles que les écoles d'ingénieurs, les écoles normales supérieures (ENS) ou les écoles de commerce.

Une réussite qui augmente encore pour les étudiants entrés en 2018

Les effets de la réforme d'accès au master continuent de se ressentir sur l'évolution des indicateurs de poursuite, de passage et de réussite. En baisse de 5 points entre les cohortes 2016 et 2017, le taux de poursuite en master à l'issue de la licence générale fléchit encore d'un point entre les cohortes 2017 et 2018. Le taux de passage en M2 progresse de 2 points entre ces 2 cohortes et sept étudiants sur dix passent en M2 en un an. Quant au taux de réussite en 2 ans, il progresse de près de 3 points, dépassant pour la cohorte 2018 le seuil des 60 %.

C'est en « psychologie » que les taux de passage en M2 en 1 an et de réussite en 2 ans ont le plus progressé entre les cohortes 2017 et 2018, respectivement +21 points et +18 points, poursuivant la tendance observée entre les cohortes 2016 et 2017 (+17 et +14 points). Si ces indicateurs

continuent de s'améliorer dans les autres spécialités, la progression est moins importante qu'à la session précédente. Les taux de réussite en 2 ans des masters ont augmenté de 4 points en STAPS, 3 points en « arts, lettres, langues, SHS », de 2 points en « sciences économiques, gestion, AES » et en « sciences – santé ». En revanche, en « droit et sciences politiques », discipline qui a bénéficié d'une dérogation quant à la date d'application de la réforme, le taux de passage de M1 à M2 est stable et le taux de réussite en 2 ans progresse peu.

L'amélioration des résultats en master pour les promotions 2017 et 2018 résulte, en grande partie, des effets de la réforme. La plus grande sélectivité à l'entrée s'est traduite par une baisse du taux de poursuite en master des diplômés de licence générale (66 % pour la cohorte 2018 contre 72 % pour la cohorte 2016) pouvant être particulièrement importante, notamment en « psychologie » (-23 points entre 2016 et 2018). Toutefois, les conditions de passation particulières des examens de la session 2020, en lien avec la crise sanitaire, pourraient également expliquer une partie de la hausse.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Parcours et réussite en master universitaire des cohortes 2016 et 2017 selon la discipline

Discipline de M1 ou de LG	Passage en master des diplômés de LG		Passage en M2 en 1 an (%)		Réussite en 2 ans (%)		Passage en M2 en 1 ou 2 ans (%)		Réussite en 2 ou 3 ans (%)
	cohortes	cohortes	cohortes	cohortes	cohortes	cohortes	cohortes	cohortes	cohortes
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	cohortes 2017
Droit, sciences politiques	84,4	85,0	59,3	59,2	55,4	56,4	70,3	71,0	67,0
Sc. éco, gestion, A.E.S.	61,9	61,1	77,2	78,4	69,6	71,4	83,8	84,8	79,9
Arts, lettres, langues, SHS	60,6	58,3	65,2	69,3	52,0	55,1	74,6	77,7	64,6
<i>dont Psychologie</i>	68,5	55,6	52,5	73,7	46,5	64,3	68,2	85,3	61,8
Sciences-santé	73,0	73,5	75,0	77,6	68,8	70,9	84,1	86,0	79,2
S.T.A.P.S.	57,3	55,4	70,0	72,0	60,9	65,2	76,7	78,0	70,7
Master enseignement			62,0	63,3	48,3	52,2	70,8	73,4	61,6
Ensemble	67,0	66,0	67,5	69,7	58,1	60,8	76,5	78,6	69,9

Source : MESRI-SIES, système d'information SISE

Définitions, source, champ et éléments méthodologiques

Les indicateurs présentés dans cette note sont réalisés à partir des données issues du Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), qui recense les inscrits (SISE-Inscriptions) et les diplômés (SISE-Résultats). Le champ couvre les universités publiques françaises (hors université des Antilles en raison de données incomplètes) et le grand établissement « Université de Lorraine ». Ils sont calculés sur la base des inscriptions administratives. Les indicateurs de réussite et de parcours en master sont déclinés, comme pour la licence, par discipline en université.

Les indicateurs de taux de passage de M1 en M2 et de réussite à l'issue de la M2 ne rendent compte que des trajectoires au sein de l'université. Certains étudiants, inscrits en M1 à l'université, sont inscrits en M2 dans des grands établissements non universitaires habilités à délivrer des masters, mais leur nombre est marginal. Par ailleurs, certains étudiants sont admis après leur M1 dans d'autres formations non universitaires de l'enseignement supérieur sur dossier ou à l'issue de concours. Ces poursuites additionnelles dans l'enseignement supérieur et les réussites correspondantes ne peuvent être prises en compte dans un indicateur de réussite en master.

Les indicateurs par établissement intègrent systématiquement un indicateur de valeur ajoutée. En effet, chaque discipline et chaque université possède sa propre population étudiante. Or la probabilité de réussite (ou de passage) en master apparaît fortement corrélée à des caractéristiques de l'étudiant (âge, formation suivie l'année précédente, voie du diplôme en M1). Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par discipline dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la « valeur ajoutée ». L'indicateur de valeur ajoutée permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants. Les indicateurs par établissement sont téléchargeables à l'adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>